PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la session extraordinaire du Conseil municipal d'Albertville, tenue le 22 décembre 2014, 19h30, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle Irenée Charest, sous la présidence du maire, M. Martin Landry.

SONT PRÉSENTS : MESDAMES : Edes Berger

Charline Chabot Gilberte Potvin

MONSIEUR: Roger Durette

ABSENTS: M. Gilles Demeules et Mme Géraldine Chrétien

Ainsi que Mme Valérie Potvin, directrice générale.

Après vérification du quorum et la prière, le maire déclare la session ouverte.

193-12-2014: ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Prière, vérification du quorum et ouverture
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Dérogation mineure 217, 6^e rang Nord
- 4. Demande CPTAQ
- 5. Dépôt sur achat essence et fourniture Garage Coop d'Albertville
- 6. Levée de l'assemblée

194-12-2014 : <u>DÉROGATION MINEURE – 217, 6^E RANG NORD</u>

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de donner un avis favorable à la demande de dérogation mineure # 140068 de M. Alain Morissette ayant pour but de permettre que deux terrains aient une superficie moindre que 3 000,00 mètre carrés et une profondeur moyenne minimale moindre que 60,00 mètres et 75,00 mètres pour un lot adjacent à une rive.

195-12-2014 : **DEMANDE CPTAQ**

Il est proposé par M. Roger Durette, appuyé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de donner un avis de conformité favorable en vertu de nos règlements municipaux en vigueur et d'appuyer la demande de M. Adrien Deschênes auprès de la C.P.T.A.Q. afin d'aliéner les lots 14 et 15, rang 5, canton Matalik et conserver le lot 15, rang 4, canton Matalik.

196-12-2014 : <u>DÉPÔT SUR ACHAT D'ESSENCE OU FOURNITURE – GARAGE</u> COOP D'ALBERTVILLE

Attendu que la Coopérative locale donne des services de proximité jugés essentiel par

la municipalité;

Attendu que les administrateurs de la Coopérative ont mis en place un plan de

redressement de ses finances;

Attendu que la municipalité désire aider la Coopérative locale puisqu'elle est en

manque de liquidité et ainsi participer à ce plan de redressement;

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par M. Roger Durette et résolu unanimement ce qui suit:

- que la municipalité d'Albertville fasse immédiatement un dépôt de 5000,00 \$ sur l'achat à venir d'essence et d'autres fournitures que la Coopérative locale pourra lui fournir;
- que la municipalité d'Albertville se réserve le droit d'aider autrement la coopérative lorsque le conseil municipal le jugera opportun.

Mme Gilberte Potvin s'est retirée de l'assemblée.

197-12-2014 : <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

Il est proposé par Mme Charline Chabot secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement de lever la séance à 19 h 45min.

Martin Landry, Maire Valérie Potvin, Directrice-Générale & Secrétaire trésorière